

# Compte-rendu du CSE Malakoff du 14 mai 2020

*Étaient présents côté direction : Frédéric Ayangma, Catherine Sailles, Muriel Blanchard, Dominique Pantostier, Fabrice Hochard, Emmanuel Deshayes*

*Médecine du travail : Dr Éric Mageau*

*Vos élu·e·s CGT : Emilie Monduc, Olga Ablavi Amouzou, George Badia, Sébastien Patient, Alain Rosalie.*

*Représentante syndicale : Ghislaine Vingot*

*Expertise SSCT : Diane Koné*

## 1• Adoption des procès-verbaux des réunions des 20 et 26 février et 23 mars

Les élus votent et adoptent les PV du 30 janvier, 20 février et 26 février 2020.

La consultation sur le PV du 23 mars est reportée

## 2• Situation générale de l'établissement FTV MLK/Covid19

### Situation générale

La phase de dé-confinement a commencé le 11 mai et la position adoptée par l'entreprise reste que le télétravail demeure la règle au moins jusqu'au 15 juin, avec des ajustements de reprise d'activités en fonction des volontés éditoriales.

Hormis le lancement du portail, les priorités pour Malakoff, sont les suivantes :

- ▶ permettre aux 1ère de retrouver une autonomie dans la programmation de leurs antennes. Ainsi, le service de la diffusion est passé à 7 personnes par vacation de 12 heures sur 2 régies et est assisté par le support à la diffusion
- ▶ reprendre le JTI Soir. A partir du 18 mai, la présence de : 1 monteur et 1 journaliste supplémentaires sera nécessaire

- ▷ reprendre une activité de post-production. L'aménagement de salles est en cours ; le but étant d'isoler physiquement le réalisateur et le technicien.
- ▷ assister les salariés, le service Support à l'informatique bureautique est de retour

**La grande absente de la stratégie éditoriale, une fois n'est pas coutume, c'est la radio. La CGT a dénoncé le désintérêt que la direction porte à ce media alors qu'elle vante par ailleurs la politique tri et transmedia menée dans le pôle Outre-mer. A Malakoff, la radio n'a jamais trouvé son identité et encore moins de programme ambitieux pour son antenne, comme pour la chaîne TV France Ô !!!**

**Côté Emploi**, Muriel Blanchard a indiqué que les COCA avaient continué à se tenir pendant la période de confinement, y compris pour les postes qui concernent Malakoff. A la question du remplacement des postes de journalistes vacants (dans le cadre du plan de départ), Muriel Blanchard a indiqué qu'une offre d'emploi de « responsable d'édition » avait d'ores et déjà été publiée et qu'en l'absence de notifications budgétaires le travail ne pouvait se poursuivre.

Frédéric Ayangma propose de faire bientôt un point budgétaire sur lequel figurera la modification des ETP.

## Point sur les mesures prises et la continuité de l'activité :

Dès à présent, il s'agit de **préparer l'établissement de Malakoff au retour des collaborateurs sur site** ; *un retour contrôlé, maîtrisé et dans les meilleures conditions de sécurité possibles* :

- ▷ La règle des 4 m<sup>2</sup> (zone de sécurité) sera respectée, appuyée par la pose de cloisons séparatives quand nécessaire
- ▷ Les locaux réinvestis seront préalablement désinfectés
- ▷ Redistribution et ajout de distributeurs de gel hydro-alcoolique
- ▷ Désinfection des poignées de portes, rampes d'escaliers 4 fois/jour.
- ▷ Le port du masque sur le site est obligatoire : chaque salarié recevra 6 masques en tissu. En régie et en reportage, les salariés doivent porter des masques chirurgicaux.
- ▷ Réunion de calage avec le prestataire de la restauration pour assurer à la réouverture du restaurant les consignes de sécurité et de protection
- ▷ L'architecture intérieure de l'établissement de Malakoff est impropre à la réalisation d'un marquage au sol pour la circulation des collaborateurs dans le bâtiment.

**Pour les transports.** Frédéric AYANGMA avait envoyé aux chefs de service des attestations provisoires vierges pour les déplacements en transports publics aux heures de pointe, en attendant l'attestation officielle qui a finalement été émise le 18 mai. L'entreprise fournit aussi des attestations pour les déplacements à plus de 100km pour motif professionnel.

Les frais de taxi pour effectuer le trajet domicile –travail seront remboursés au moins jusqu'au 18 mai.h

*Cette 1<sup>ère</sup> période de reprise fera l'objet d'un document (rédigé par Frédéric Ayangma) référençant les consignes de sécurité mises en place étage par étage et qui accompagnera l'entreprise jusqu'en septembre. Ce document a vocation à être amendé au fil des remarques remontées en la matière. La version 1 est prévue d'ici lundi 18 mai*

**Des réunions de service ont eu lieu in extremis à la Fabrication. Dans ce service comme dans la plupart, les salariés éloignés de l'établissement se sont souvent retrouvés livrés à eux-mêmes, venant allonger la cohorte des salariés de Malakoff subissant quotidiennement des vides managériaux historiques. Pourtant la réunion de la CSSCT du 20 avril avait préconisé :**

▷ **Que les managers restent en relation avec leurs salariés, surtout si ces derniers ont une activité réduite. Frédéric Ayangma recommandait alors a minima un contact par semaine. Ce qui est loin d'être le cas. Le Dr Mageau conseillait d'évaluer ces prises de contacts pour le suivi.**

**Côté Santé**, la direction indique l'absence de nouveau cas de COVID-19 à Malakoff.

Toutes les mesures liées à la santé sont validées par la médecine du travail.

La distance physique de sécurité entre 2 personnes a été portée à 1,50 m au lieu d'1 m préalablement.

**Le Docteur Mageau rappelle qu'il ne faudrait pas se tromper sur ce sentiment de relative sécurité généré par le dé-confinement.**

Dr Mageau prendra le relais de la permanence téléphonique assurée par Nathalie de Belleville pendant les vacances de cette dernière mais ne pourra pas être aussi disponible qu'elle en présentiel dans l'établissement, étant aussi retenu par de multiples réunions avec les IRP entre autres de l'entreprise. Il prévoit toutefois de se déplacer à Malakoff, mercredi 20 mai.

**La consigne pour le personnel médical est aussi de ne pas augmenter leur présence sur les sites FTV.**

### 3• Reprise de l'activité, période du 11 mai au 2 juin

Pour FTV, la rentrée réelle avec l'offre de programmes nouveaux c'est janvier 2020.

Par ailleurs, à ce jour, le gouvernement n'a pas encore arrêté la décision de prolonger ou pas la diffusion de France Ô.

Le plan de continuité d'activité même s'il concerne l'ensemble de l'entreprise, commence à s'élaborer pour Malakoff :

## Service de la Diffusion

D. Pantostier informe qu'un travail avec T. Jacob (Chef de centre à la Réunion) de recensement des besoins en ressources et en matériels est en cours. Cette démarche de travail est engagée avec 6 stations en Outre-mer pour une **possibilité de reprise des diffusions par bassins**.

**Quelles incidences pour l'emploi à Malakoff ? Quelles conséquences pour l'activité de ce service ? Toutes ces questions sont en suspend en attendant la présentation de ce chantier.**

## Fabrication

Le retour du **JTI Soir** mobilisera un monteur et un journaliste supplémentaires. Sur la possibilité de rallonger certaines vacations pour faire face à la montée en charge, Dominique Pantostier précise qu'il s'agit uniquement d'appliquer les horaires figurant au planning ; pendant le confinement les horaires théoriques étaient dans les faits écourtés.

La CGT a proposé que la longueur du JTI ne soit plus réduite à 6mn mais rallongée compte-tenu des JT de la mi-journée des 1ère qui sont diffusés dans le même créneau horaire. De même le devoir d'information justifie de ne plus se contenter de faire du « replay de l'actualité de la veille ». Pour le JTI Soir, des sujets pourraient être, en coordination avec les stations, dans le MAM. Frédéric Ayangma a entendu favorablement cet argument, mais Muriel Barthélémi et Alain Rodaix étant absents de la réunion, la question n'a pas été tranchée.

## Radio

Rémi Festa a annoncé les **soi-disant « nouveautés »** pour la radio à partir du 2 juin :

- ▷ La radio change, une fois de plus, de nom et s'appellera Outre-mer la 1ère pour être raccord avec le nom du nouveau Portail, et opère un « virage sur l'info » avec la reprise des éditions des 1ère avec un léger différé pour certaines. Ces journaux sont aussi disponibles en podcast depuis la présence de RFO sur internet !!! Une large partie de la grille est dédiée à la production musicale, c'est malheureusement le cas depuis sa création, les chroniques existantes réalisées en télétravail depuis le confinement continuent sur le même mode. Une place plus importante aux productions des 1ère est prévue dans la programmation.
- ▷ Début juin, « Matin 1<sup>ère</sup> » reprendrait en studio pour 1 mois avant la trêve estivale... La revue de presse sera de nouveau faite en duplex de Malakoff.
- ▷ « Plein Soleil » format Radio et Facebook reprendrait, en continuation de « Plein Soleil » format Instagram engagé ces 2 derniers mois. L'émission réalisée en studio se ferait en confinement avec des artistes en visio ou téléphone qui reviendront sur ce qui s'est passé durant la période de confinement...

**On est là bien loin des ambitions exprimées par Sylvie Gengoul lors du CSE du 23 janvier dernier ou lors des réunions d'information avec les collaborateurs**

**(hors techniciens) de la radio : une radio en évolution, adossée au portail, outil conversationnel avec les diasporas.**

Rémi Festa a d'ailleurs été interpellé en séance par l'**absence criante de la WebRadio comme outil de lien avec les diasporas pendant le confinement** alors que les moyens techniques légers (« Report It » utilisé pour les revues de presse en direct en dehors des studios), les studios (interviews Skype pour la TV, dans le studio de radio) existent, et des journalistes radio étaient prêts à faire témoigner des ultramarins confinés un peu partout dans le monde. **Une radio fantôme à la veille du lancement du portail, au moment où les audiences des radios en streaming ont explosé et qui aurait gagné à faire connaître son existence et ses ambitions, si tant est qu'il y en est !** Rémi Festa a justifié ce ratage en mettant en avant la protection de la santé des salariés.

La date de mise en place de la nouvelle grille (septembre ou janvier) est suspendue à la décision du CSA d'attribuer ou non la fréquence sur le DAB+. Un travail de recensement des programmes des stations est en cours.

Dominique Pantostier a indiqué que sera fait un point sur les moyens mobilisables en tant de crise au niveau de toutes les radios du Pôle.

## 4. Information sur le lancement du portail

**La mise en production technique du portail sera lancée le 2 juin. Le 3 juin à minuit débutera officiellement le live avec le Pacifique**

Sur l'**état d'avancement du projet** : plusieurs mises en production ont été réalisées par la direction du numérique : une en-tête de page plus réactive, un nouveau principe de navigation, un renvoi vers les sites des 1ère. La page article avait, elle, déjà évolué dès novembre avec comme résultat dès décembre et janvier une augmentation des visites car plus ergonomique et performante au niveau du référencement des moteurs de recherche. Une page thématique « Coronavirus » a été mise en production lors du confinement. Cette page de Tags a une présentation beaucoup plus aérée, avec une éditorialisation possible. Cette page a eu une audience de 28 million de visites (tous sites confondus : les 1ère et Malakoff).

La 1ère semaine de juin seront mis en production la nouvelle version de navigation du portail, la page d'accueil, le live text et l'évolution des pages programmes TV qui ne contiendront pas que du replay mais aussi des documentaires, des spectacles vivants et la saison 1 d'« OPJ Pacifique Sud ». Cet univers sera renommé « VIDEO ». Parallèlement, le site des 1ère évolue aussi, la page d'accueil aura un renvoi vers le Portail.

L'appli sera elle revue mais ne sera disponible qu'en fin d'année. Toutefois un bloc de renvoi vers le portail sera disponible.

L'outil du live text permet de répondre aux internautes, d'être en interaction avec eux. La modération et le choix de publier, de répondre ou pas les réactions du public reviendra au liveur. Les formations à cet outil sont en cours.

Par ailleurs, 3 candidats à l'accord d'expérimentation sont en cours de formation au social media management. Ils renforceront le community management des réseaux sociaux du Portail.

Une session test de live « grandeur nature », de 24h avec toutes les stations, aura lieu le 26 mai pour se rendre compte de ce que sera ce fil d'actu et vérifier que la coordination fonctionne entre tous fonctionne.

### **Organisation du travail pour les journalistes de Malakoff concourant au LiveText permanent :**

12 journalistes seront en tout, formés à l'outil pour pouvoir assumer cette nouvelle activité : Informer et Interagir avec le public. Emmanuel Deshayes précise que le Live text fait dorénavant partie des activités des journalistes. *« Il n'y a pas de volontariat, cette activité fait partie de nos missions et des activités de la rédaction »*. L'organisation du travail retenue a été conçue avec Olivier Murat, Responsable du portail, **pour répondre à l'inquiétude de certains journalistes relative à la durée de la vacation à assurer seule compte-tenu de la double mission qu'elle comporte : Informer et Interagir avec le public**. Cette nouvelle activité sera donc partagée sur **2 tranches quotidiennes : de 12h à 15h et de 15h à 18h, par 2 journalistes différents. Une activité de « fil actu » compléterait la journée de ces 2 liveurs.**

La journée sera découpée comme suit :

- ▶ Liver 1 : 7h30 à 10h Activité Fil actu  
12h à 15h Live Text
- ▶ Liver 2 : 13h30 à 15h Préparation du live  
15h à 18h : Live Text  
18h à 19h et de 20h à 21h30 Activité Fil actu

Cette organisation (valable 7j/7) intègre les pauses. Il faut compter 7h de travail au lieu des 8h prévues par le forfait jour.

## 5• Compte-rendu de la CSSCT du 7 mai 2020

Le compte-rendu est accessible ➡ [ici](#).

## 6• Cantine : modalités de réouverture (avis du CSE)

Une réunion de calage a eu lieu avec le prestataire en vue de la réouverture de la cantine le 2 juin en respectant les directives de l'entreprise en la matière, y compris la protection du personnel de la cantine.

Reste à réaliser le marquage au sol, la pose de plexiglass.

2 personnes assureront le service de restauration de 9h à 17h pour la réalisation de 2 entrées, 2 plats, 2 desserts. Des plateaux repas seront réalisés pour le personnel de nuit (diffusion et radio). Considérant qu'il s'agit d'un service dégradé par rapport à l'offre du midi, sur décision du CSE ces plateaux seront gratuits sur une période limitée à 2-3 semaines.

## 7• Réclamations individuelles et collectives

Les éléments de réponse aux questions sont écrits en [bleu](#)

1. Le « forfait mobilité durable » s'applique-t-il à FTV ? Si oui, à quelles conditions ?  
[Pour le moment il n'y a pas de prise en charge à FTV](#)
2. Où trouver les documents suivants et déjà réclamés en réunion de CSE du mois de février :  
Le registre unique du personnel  
Le registre des accidents bénins  
Le document unique  
  
[Le registre unique du personnel est consultable auprès du service de C. Bourreau \(GARH\)](#)  
[Le registre des accidents bénins est consultable à l'infirmierie](#)  
[Le document unique en cours de révision n'est consultable nul part](#)
3. Nombre de salariés de la Fabrication réclament une réunion hebdomadaire avec leur direction pour échanger sur l'activité et les actualités relatives au service. A quand cette réunion ?  
  
[Des informations sont données par les chefs de service, pas forcément lors de réunion car trop chronophages.](#)  
  
**Pour la CGT, cette réponse est un comble !!! Compte-tenu des préconisations faites par la CSSCT et validées par la direction du site (voir compte-rendu de la CSSCT du 20 avril)**

4. La direction compte-t-elle communiquer aux non-permanents les mesures prises à leur encontre, sans qu'elle en laisse la charge aux différents managers qui n'ont aucune information sur le sujet ?

2 dispositifs sont mis en place à l'égard des non permanents :

- Audiens partenaire de FTV durant cette période va mettre en place une plateforme et a adressé un mail aux non permanents pour pouvoir évaluer leur situation financière, dans le but de prévoir un complément de salaire versé par FTV. Cette indemnité n'est prévue que pour le mois d'avril et pour les non permanents qui avaient des engagements pour la période
- Une négociation avec les organisations syndicales était en cours pour la création d'un fond de soutien, qui ne touchera qu'une partie des non permanents, cette fois. Vous pouvez lire [ici](#) pourquoi la CGT a refusé de valider un moins disant social.

Le 25 mai 2020

## CSSCT

### Compte-rendu de la réunion du 7 mai 2020

Étaient présents côté direction : Frédéric Ayangma, Muriel Blanchard, Dominique Pantostier.

Médecine du travail : Nathalie de Belleville

#### « Epidémie Covid 19 Point sur les mesures sanitaires et la prévention des risques »

A partir du 11 mai le dé-confinement sera très partiel, le mot d'ordre de la Présidente étant que **le télétravail reste la règle dans l'entreprise jusqu'à mi-juin**, en intégrant des dispositions particulières dues à la stratégie éditoriale.

Fin mai début juin le nombre de collaborateurs sur le site devrait passer à 50 (au lieu de 30-35 à l'heure actuelle) personnels de sécurité et de ménage exclus.

**Le retour dans l'entreprise doit être maîtrisé** : on observe déjà une dérive dans la fréquentation des sites, l'accroissement de la distribution de masques en est l'indicateur.

**La reprise progressive de l'activité a en outre engendré des présences supplémentaires sur site pour :**

- La fabrication de l'émission « Outre-mer Politique » (rendez-vous hebdomadaire),
- L'émission spéciale « Journée de commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions » le dimanche 10 mai avec Public Sénat

**D'autres questions vont se poser avec la montée en charge à venir :**

- Côté **transports** : Attestation obligatoire de l'employeur. La question de la sécurité sanitaire des salariés sur le trajet aller-retour domicile-travail dans les transports publics ; La direction appelle les collaborateurs à s'équiper par leurs propres moyens, *encore faut-il que ce soit possible.*
- **Produits de protection** : A l'instar de celui des gels sous dosés, s'est posé le problème de la distribution de lingettes non virucides au service de la Diffusion. Même si elles n'avaient pas été présentées comme telles, l'absence de mise en garde a conduit à une utilisation potentiellement dangereuse. **Les membres de la CSSCT ont préconisé que tout nouveau matériel mis à disposition des salariés soit préalablement visé par la médecine du travail et que soient affichées les modalités d'utilisation explicites partout où ledit produit (ou matériel) est utilisé.**
- **Reprise du restaurant d'entreprise :**

A l'heure actuelle le nombre de plateaux-repas distribués quotidiennement est de 56 en comptant les agents de sécurité. Début juin, date possible de la réouverture du restaurant, il devrait passer à 70. **Des mesures sanitaires seront mises en place** : séparation par des cloisons, filmage des denrées, paiement par CB sans contact, marquages au sol. 2 personnes en assureront le fonctionnement, les horaires d'ouverture seraient de 9h à 17h.

**La direction prépare la mise en place de nouvelles dispositions pour accueillir les salariés revenant travailler sur site :**

- **Dans les salles de rédaction** : 1 seul collaborateur par îlot. Mise en place de petites cloisons dans les open-spaces et espacement des postes de travail.
- **La redistribution provisoire des bureaux non-occupés**
- **Augmenter le nombre de distributeurs de gel et les relocaliser** à des emplacements stratégiques (photocopieurs, à l'entrée du restaurant d'entreprise par exemple)
- **Désinfection plus fréquente des rampes** dans les 2 cages d'escalier.

**Priorités stratégiques et éditoriales :**

- **Service de la Diffusion** : à partir du 11 mai, la diffusion des antennes 1<sup>ère</sup> reviendra telle qu'avant le confinement. 7 collaborateurs assureront la diffusion des chaînes 1ère avec le support à la diffusion

**La diffusion de « l'offre commune » a été arrêtée**, chaque station en Outre-mer a désormais repris la grille de son antenne. **Or, côté Malakoff, la planification reste inchangée, les équipes sur site sont réduites.**

**Dominique Pantostier explique que**, des contraintes ont été reportées sur les stations qui assurent elles-mêmes leur prise d'antenne. Elles ont obligation de s'alimenter dans une proposition de programmes et ne peuvent donc pas demander d'enregistrements supplémentaires. Aussi, une partie de l'activité des techniciens du Nodal a été allégée du fait d'une demande moindre pour la « contribution » et de l'absence d'évènements sportifs à gérer etc. Ces techniciens ont donc été appelés à renforcer le « pôle » Acquisitions, a poursuivi Dominique Pantostier.

**En pratique, la réalité n'est pas si limpide et certains techniciens craignent la surcharge de travail et une organisation de la répartition des activités inéquitable.** Le « tout-auto » (les reprises d'antennes se font via des auto-clocks) n'exclut pas la nécessité de surveillance et de réactivité. Par ailleurs, il y a une augmentation des lives Facebook utilisés lors d'intervention d'officiels sur la crise sanitaire ainsi qu'à la demande des stations.

C'est une activité supplémentaire qu'il faut prendre en compte. **La CSSCT a demandé qu'un point avec les équipes soit fait à l'issue de la première semaine qui aura mis en place cette nouvelle organisation du travail.**

- **Côté Chefs de chaîne :** L'absence de coordination entre l'éditorial et eux perdure et accentue dans ces temps chaotiques la détresse de certains d'entre eux. Ils sont contraints le plus souvent de naviguer à vue et sont informés à leur prise de service par les techniciens de diffusion des derniers changements.

Le stress des chefs de chaîne présents lors de cette réunion est plus que palpable. Frédéric Ayangma indique qu'il se penchera sur cette problématique et a déclaré qu' « *il faut dès maintenant trouver quelqu'un pour assurer le lien* »

- **Portail :** le lancement du nouveau portail des Outre-mer est prévu le 1<sup>er</sup> ou le 2 juin. La direction envisage de faire venir sur site des contributeurs qui devraient être accompagnés dans l'utilisation des outils. 4 personnes seraient installées dans le nouvel espace numérique.
- **Reprise du JTI** à partir du 18 mai. Pour ce faire le nombre de vacances va augmenter et il est également question d'en rallonger certaines.
- **Post-production :** Nicole Amilcar et Dominique Pantostier étudient les modalités de la reprise, un re-câblage est en cours pour que le technicien et le réalisateur disposent chacun d'un espace séparé.
- **Service Supports :** 1 personne pour le service informatique et 1 personne à la maintenance seront présents sur le site, tous les jours de la semaine, à partir du 11 mai.

## Point Santé

Nathalie de Belleville rappelle que 2 salariés de la rédaction ont été mis en quatorzaine « par précaution ».

Elle annonce que finalement, la question des **tests dans l'entreprise** a été abandonnée. Le gouvernement a opté pour les tests virologiques qui ne peuvent pas être réalisés dans les entreprises. Il n'est plus question non plus de prendre la température des salariés lors de leur arrivée sur le site.

**La problématique de la climatisation demeure, en l'absence d'information tangible sur les dangers de contamination.** Une réflexion est engagée sur l'ajustement des utilisations selon les zones de l'établissement.

Sur ce sujet, Nathalie de Belleville a répété qu'il était préférable d'aérer, quand c'est possible. L'aération reste donc une priorité mais *certains locaux sont dépourvus de fenêtres (infographie, secteurs des bandes-annonces...)*

## Point RH

Accompagnement des absences :

L'entreprise a repris à son compte les gardes d'enfants depuis le 1er mai, sur production d'une attestation de non-réouverture d'école. Au cas où un collaborateur ferait le choix de ne pas remettre son enfant à l'école, le flou demeure en l'absence de décision officielle au niveau de l'entreprise. La direction indique toutefois qu'elle reste à l'écoute de chaque situation.

### Télétravail :

Muriel Blanchard rappelle que le télétravail n'est pas un open-bar et que les collaborateurs ne sont pas corvéables à merci. Le principe des congés réparateurs reste la règle même pendant le confinement et la période en télétravail. La direction se dit à l'écoute de chaque collaborateur qui pourrait avoir du mal à concilier la garde d'enfants et son travail. Le rôle du manager est primordial et doit être attentif à la charge de travail de son équipe. Il doit respecter le planning. Il doit faire respecter le droit à la déconnexion.

### Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques

Aucune avancée sur le D.U. Paul Thibaut, Ingénieur sécurité, attendu depuis décembre dernier, devait le présenter à la commission mais encore une fois, il était absent.

La commission a rappelé que :

*Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) est une obligation réglementaire applicable à toutes les entreprises depuis 2001.*

*Le document unique (DUER) transcrit les résultats de l'évaluation des risques professionnels au sein de France Télévisions. Il a pour objectif d'identifier les dangers liés à l'activité des salariés et les **risques** associés, de les analyser puis de les classer afin de proposer des **actions de prévention** adaptées couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles...L'évaluation des risques doit donc aboutir sur la mise en place d'un plan d'actions de prévention des risques dit « programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail » (PAPRIPACT). Extrait de la fiche pratique disponible sur MonEspace*

La direction a produit à la commission un document incomplet, daté, de son propre aveu « pas satisfaisant ». Il manque un lexique, les codes couleurs et les indices de pondération utilisés dans le DU. D'autres éléments sont absents du document : Le télétravail, en temps de crise sanitaire, n'est pas pris en compte dans le document, les souffrances engendrées par les changements incessants d'organisations sont bizarrement absents aussi.

**Le DU sera présenté de nouveau début juin. La direction a chargé la commission de lui communiquer les remontées des différents services. Alors à vos crayons !!!**